

## Synopsis des chapitres de l'ouvrage :

### « *Écologisation : Objets et concepts intermédiaires* »<sup>1</sup>

François Mélard

Campus d'Arlon - Janvier 2008

Les différents chapitres qui composent cet ouvrage se structurent de la manière suivante : les deux premiers chapitres ont pour objectif de replacer la question des objets intermédiaires dans des contextes scientifiques ou politiques plus généraux. Ils sont davantage d'ordre conceptuel et abordent – tout en les définissant – certaines notions mobilisées tout au long des autres contributions. Chaque chapitre suivant offre un regard circonstancié sur la manière avec laquelle cette notion d'objets intermédiaires et de concept intermédiaire a été mobilisée afin de décrire des situations environnementales contemporaines. Ayant chacun une étude de cas comme repère privilégié pour la réflexion, leurs auteurs témoignent de la diversité des expériences de coordination ou de concertation qu'ils ont eu à vivre ou à étudier en milieu environnemental.

Le chapitre premier attire l'attention des lecteurs sur les développements qu'a connus cette question dans des champs disciplinaires d'abord étrangers à ceux de l'environnement. L'utilité d'investiguer de manière pragmatique le rôle des objets dans la production des connaissances et de l'action s'est d'abord révélée féconde au travers de questionnements portés par des historiens et sociologues des sciences dans les années 1970. En démontrant qu'il était plus judicieux de porter leur regard sur l'activité scientifique et technologique par le biais des histoires communes (faites d'incertitudes, de tâtonnements, de tensions, bref de controverses) qui la traversent, et ceci afin de se faire une idée plus « réaliste », ou en tout cas plus proche

---

<sup>1</sup> Mélard, F., Ed. (2008). Écologisation : Objets et concepts intermédiaires. Bruxelles, P.I.E. Peter-Lang.

de l'expérience qu'une majorité de ses protagonistes peuvent en avoir au quotidien, ils ont participé à promouvoir une approche dite « constructiviste » des faits scientifiques et technologiques (Pestre 2006). Ces recherches initiales ont provoqué un véritable appel d'air dans lequel toute une série de recherches se sont engouffrées depuis (et qui ont eu pour dénomination « études sociales ...des pratiques économiques, ...des pratiques cognitives, ...des pratiques médicales, etc.). Dans ce premier chapitre, l'auteur propose de relater cette filiation par le biais des rôles contrastés qu'ont pu jouer les dispositifs techniques (notamment de mesure) pour ces différents champs disciplinaires : les sciences de la cognition, la sociologie et l'histoire des pratiques scientifiques, des pratiques comptables ou économiques, des pratiques médicales, ou encore des pratiques industrielles. Contrairement aux études de cas exposées dans cet ouvrage, il s'agit de rendre explicites, pour chaque série de recherche, la problématique qui a conduit à s'intéresser aux objets intermédiaires et leurs conséquences en termes méthodologiques. La clé choisie de répartition des différentes conceptions des objets dans l'action est la plus ou moins grande responsabilité qu'on leur a reconnue dans la production des connaissances ou de l'action à laquelle ils étaient associés. Ainsi, face à une absence de reconnaissance explicite du leg que le cadre matériel de l'activité scientifique pouvait avoir sur la manière de penser le problème posé et sur les résultats<sup>2</sup>, plusieurs conceptions sont venues enrichir l'étude des objets dans l'action : les objets *médias* et les objets *médiateurs*.

L'*objet média* est celui dont on reconnaît la capacité de transporter (sans les déformer) à la fois certaines valeurs ou croyances, mais également un savoir spécialisé et un programme d'action. Ces objets médias sont légions. Ils peuplent notre vie sous des formes diverses et nous permettent de faire face à des problèmes connus et dont les remèdes ont été anticipés par d'autres. Mais que se passe-t-il lorsque les situations à traiter sont plus complexes, les acteurs hétérogènes et dont la mobilisation fait elle-même partie du problème, lorsque la définition du problème est plurielle, lorsque les moyens à mobiliser ne sont pas aussi évidents, bref, lorsque l'incertitude règne en maître ? C'est ici qu'interviennent les *objets médiateurs* : des objets qui, au lieu de réduire le monde des possibles, permettent (avec l'action collective qui leur correspond) que la discussion entre des porteurs d'enjeux diversifiés et

---

<sup>2</sup> Tout instrument suppose une certaine manière de définir le problème, il engage des compétences particulières, des coûts, des aléas dans son opérationnalité, des questions autant de légitimités sociales, de choix politiques que de fiabilité technique.

potentiellement divergents puisse avoir lieu. Dans cette optique, l'incertitude n'est plus ce qui met en péril un plan d'action préétabli, mais ce qui met en mouvement et en interaction, d'une manière à chaque fois renouvelée, des acteurs hétérogènes et autrefois séparés.

Là où le premier chapitre ouvrait la question des objets intermédiaires à la variété de ses appropriations disciplinaires, le second chapitre les recentre sur le thème de cet ouvrage : leurs mobilisations dans le cadre de la réflexion environnementale. Marc Mormont et Bernard Hubert nous proposent ainsi de les saisir au travers d'une lecture diachronique des manières avec lesquelles les questions d'environnement se sont progressivement construites. Le chapitre est construit de telle sorte qu'aux trois périodes historiques distinguées (les pollutions et réactions aux nuisances de l'activité industrielle du 19<sup>e</sup> siècle, l'avènement de la question environnementale au milieu du 20<sup>e</sup> siècle et l'émergence contemporaine d'un environnement qualifié de complexe) vont correspondre trois types de gestion : des politiques étatiques de remédiation des nuisances de l'activité industrielle (type 1), la modernisation écologique (type 2), puis le développement durable (type 3). Le diagnostic porté par les auteurs est que les politiques environnementales sont en mutation : la perte de confiance des citoyens dans le rôle privilégié accordé aux sciences et aux nouvelles technologies dans les politiques de gestion de l'environnement, combinée à la forte sectorialisation de ces dernières, s'est révélée au travers des nombreuses mobilisations d'associations environnementales contestataires. Une mobilisation réalisée dans un premier temps autour de la défense de la qualité de la vie. C'est dans un tel contexte que l'apparition de concepts tels que ceux de *biodiversité* ou de *développement durable* a permis de fédérer sous un autre mode et en les élargissant les acteurs de la gestion de l'environnement.

L'argument des auteurs est que la valeur ajoutée que porte la notion de développement durable (en élargissant l'échelle de temps et d'espace, en attirant l'attention sur la dimension sociale des problèmes environnementaux et en élargissant le nombre et la qualité des acteurs à mobiliser) suppose de se doter de nouveaux instruments et concepts pour penser un environnement complexe. Pour ce faire, Mormont et Hubert proposent de substituer la notion d'instrument (privilégié par le type 2) par celui de « dispositif », plus à même de rendre compte et de gérer ces nouveaux problèmes. Ainsi, ce qui devient un enjeu autant de recherche que d'action, ce n'est plus de se pencher sur les tensions entre objectifs définis et résultats obtenus, mais sur le processus même de transformation/reconfiguration de ce qui fait problème et des moyens à

mettre en oeuvre pour le résoudre. De l'évaluation des politiques publiques, on passe à l'exploration et la réinvention des modes d'actions collectives ayant un ancrage local fort. Toujours en relation avec des politiques plus générales, l'action collective repose, ainsi, sur des capacités de médiations faisant converser des échelles de temps et d'espace différentes, ainsi que des acteurs humains et non-humains hétérogènes. Face aux difficultés rencontrées à mettre véritablement en oeuvre une gestion de type 3, il s'agit de montrer pour chacune d'entre elles la plus value à penser au travers de ces objets intermédiaires. C'est notamment le cas lorsque ces derniers permettent non pas de dégager (voir de forcer) une vue commune de la situation, mais de trouver des formes d'inscription et de transcription de connaissances différentes dans un même état de référence ou d'objets techniques ; c'est encore le cas lorsque les objets intermédiaires permettent de faire circuler des solutions à des échelles d'espace et de temps différentes, lorsqu'ils participent à procurer aux acteurs une perspective temporelle suffisamment stable afin de s'organiser et de proposer de nouvelles stratégies ; c'est également le cas lorsque les objets intermédiaires favorisent la rencontre des protagonistes au-delà de la simple perspective stratégique dans la construction d'un espace commun de problème, d'un espace d'anticipation ou encore d'un espace de recours.

Pierre Stassart et Catherine Mougenot nous offrent dans ce premier chapitre consacré aux études de cas, ni plus ni moins, une grille d'analyse des objets intermédiaires en action. Par leur texte intitulé « *Les objets éphémères du Développement Durable. Un mécanisme de représentation/déplacement* », les auteurs veulent prendre à contrepied la représentation largement répandue selon laquelle l'efficacité d'un dispositif de gestion tient à son unanimité, son universalité et donc sa longévité. Ce qui caractérise la trame de cette contribution, c'est de mettre en évidence – dans un regard croisé sur deux études de cas apparemment fort différentes (la construction d'une filière bovine et celle d'un réseau écologique) – les capacités transformatrices potentielles des objets intermédiaires. Le souci des auteurs vise à décrire et à articuler ces capacités selon leur dimension cognitive (produire ou articuler des connaissances hétérogènes) et relationnelle (produire un nouveau collectif). Cela est manifeste lorsqu'ils distinguent de manière diachronique « conventions de départ/représentations/déplacements ». Cet aspect processuel ne revêt jamais les attributs de la nécessité ou du déterminisme : les vertus des objets intermédiaires à produire des représentations ou des déplacements ne le sont qu'à un moment donné et pour une durée qui – à l'échelle du problème posé – peut être restreinte, éphémère donc, mais jamais arbitraire. D'un point de vue stylistique, les

auteurs font le pari que le passage par la description des détails techniques de l'objet intermédiaire est une ressource pour leur travail de conceptualisation et le déploiement de leurs arguments.

Les chapitres 4, 5 et 6 sont coordonnés de façon à mettre en évidence le rôle des objets intermédiaires dans la relation entre politiques publiques et actions collectives. Les deux études de cas qui y sont abordées (H. Brives avec « *Les appuis matériels de l'action collective. La construction d'une carte communale des terres d'épandage* » et M. Mormont avec « *La carte comme schéma prospectif négocié* ») décrivent deux manières opposées de construire un collectif au départ de la réalisation de cartes. La première via la mobilisation collective d'un groupe d'acteurs, la seconde via un travail solitaire d'agrégation des volontés individuelles. Dans les deux cas, le rôle d'un médiateur est essentiel, mais repose pour chacun d'eux sur des compétences et des initiatives différentes.

La spécificité de la première étude de cas concernant la création collective d'une carte d'épandage par les agriculteurs, décrite par Hélène Brives est double : a) l'auteur montre comment une même dynamique de concertation peut se mettre en mouvement à deux reprises : d'abord via la mise en évidence du travail délicat d'un médiateur (ici un mandataire politique), puis via « la demande de complétude » pourrait-on dire que porte le format de l'objet intermédiaire (une carte parsemée de « trous » et de blancs) ; b) ce que veut dire être agriculteur, et construire une carte (en tant qu'outil de gestion ou réglementaire) ne va plus de soi. La manière et les buts importent tout autant que son destin administratif. Comme le montrent de nombreuses études sur la cartographie participative (ou encore, « counter-mapping », « community-based mapping » ou « participatory mapping »), elle est porteuse d'une dynamique et de connaissances différentes si elle est le produit du travail d'expertise ou celui d'un dispositif participatif et local. Nous retrouvons ici la situation d'un dispositif administratif, réappropriée pour des raisons parfois étrangères aux buts initiaux, mais permettant (par un périlleux détour) de remplir de manière légitime et pertinente le sens attaché à la gestion administrative (ici, des pratiques d'épandage).

Dans le second cas de figure, celui de l'aménagement « d'un fond de vallée pittoresque », Marc Mormont nous relate le travail d'un agent du service de remembrement agricole s'engageant dans un programme de développement rural local. Le site de Frahan (Belgique) fait l'objet d'une forme de protection assez rare et contraignante : l'arrêté de protection dont il fut l'objet par la Commission des Monuments et Sites

dans les années 1970 interdit tout changement d’usage ou d’affection du site. Cette situation génère de nombreux conflits notamment au travers les dégradations écologiques produite par un reboisement spontané et par les demandes de développement touristique local. Tout aménagement du site serait très complexe car il supposerait de prendre en compte une diversité de dimensions présentes (usages touristiques, pratiques agricoles, habitat, forêt et voies de circulation). Le travail de médiation dont l'auteur relate à la fois la pratique et les résultats, repose sur sa situation personnelle et le dispositif mis en place pour rendre opérationnel un concept flou (« le développement rural intégré »). « Intéressé à la réussite sans être menacé par l'échec » le service de remembrement est dans une situation idéale pour initier une démarche d'innovation. Dans le contexte de Frahan, « l'initiation de l'action est un événement » : c'est la production d'une situation inédite qui a attiré l'attention de l'auteur. Une situation qui a eu pour conséquence de reconfigurer l'aménagement de ce petit territoire par la mise en relation de manière renouvelée les différents protagonistes pour qui le site de Frahan importe. En mobilisant différents outils d'intervention hétérogènes et en apparence contradictoires (un projet européen ayant pour objectif la restauration écologique, un plan de développement local visant le développement économique et les procédures de remembrement normalement conçues pour une amélioration productiviste des pratiques agricoles), ce travail de médiation a permis qu'émergent de nouvelles initiatives entre acteurs (tel l'aménagement d'un bras mort d'une rivière en frayère (pêcheurs) puis en zone humide (naturalistes)). L'argument développé par l'auteur tient dans les effets produits par le travail de médiation lui-même (le fait de mener dans le secret des négociations individuelles sur l'aménagement possible de telle ou telle portion du territoire) et sur l'objet intermédiaire sur lequel est venu s'inscrire le résultat de ces investigations (un plan schématique du site au format A4 sur lequel est reportée une liste de travaux à effectuer) et qui sera soumis à la discussion publique.

La troisième contribution (chapitre 6) de cette section sur le thème « politiques publiques et action collective », propose une mise en articulation des deux études de cas précédentes. Ce dont ces dernières témoignent, c'est que la gestion environnementale ne se borne pas à une course technologique ou réglementaire. Tant dans le cas décrit par Hélène Brives sur la concertation pour une gestion de l'épandage à Guéhenno que dans celui de Marc Mormont sur l'aménagement du site protégé de Frahan, ce qui est décisif – selon les deux auteurs – c'est l'adaptation à la fois des techniques (cartographie) et des règlements (réappropriation des mesures de protection) en rapport aux dynamiques locales vécues. Une adaptation qui ne vise pas seulement l'application

efficiente des normes, mais qui – par la prise en compte circonstanciée des anticipations croisées des différents protagonistes – participe à une véritable reconfiguration à la fois du territoire et des relations entre les acteurs. Comme les auteurs le font remarquer : « les enjeux de l'environnement ne peuvent être pris en charge par la seule modalité de l'interdit ou de l'incitation : c'est de reconfiguration, de transformation des pratiques qu'il s'agit ». Dans les deux cas de figure, les mesures de protection (de la qualité de l'eau ou de la qualité écologique et paysagère) perdent de leur efficacité lorsqu'elles se confrontent aux dynamiques locales qui ont un impact sur la ressource. Cette inefficacité ne repose pas sur les raisons habituellement invoquées : celle de la mauvaise volonté des gens ou de l'inadéquation des mesures prises. Le respect de la norme suppose quelque chose de largement inanticipable. Dans les deux études de cas, il s'agit du recours à une organisation collective nouvelle et complètement liée aux conditions locales et qui débouchent sur la création de nouveaux objets difficilement qualifiables mais qui acquiert une plus grande « viabilité » (qualificatif préféré par les auteurs à celui de « durabilité ») : en l'occurrence un nouveau collectif d'agriculteurs ou un site agro-éco-touristique original. Une organisation qui passe, comme les auteurs l'on montré, par un travail de médiation porté par un « acteur entrepreneur » (le maire d'une commune ou l'agent de remembrement), par un processus de cadrage/recadrage de l'action (et dont les effets consistent à circonscrire spatialement et temporellement l'action tout en limitant le nombre et la qualité des intervenants) et par la mobilisation d'objets intermédiaires (les cartes) issus d'un travail collectif (bien que de nature différente dans les deux cas de figure). Afin de rendre commensurables les deux dynamiques décrites, les auteurs parlent volontiers de « systèmes » locaux de pratiques pour décrire précisément ce qui se cache derrière ces dynamiques locales.

Le chapitre 7, co-écrit par Isabelle Haynes et Catherine Mougenot, montre comment face à des questions *gigantesques* (la menace du réchauffement climatique ou la perte de biodiversité), des citoyens peuvent se les approprier au travers de la mobilisation de dispositifs d'inscription de leur réalité personnelle ou de leur environnement immédiat. Dans « *La socialisation des politiques environnementales par des objets médiateurs* », les auteurs plaident pour un élargissement des types de rationalité qui peuvent être mobilisés (notamment relationnels) et donc des types de responsabilités qui peuvent en découler. L'apport de ce chapitre peut être lu comme la mise en évidence des moyens de rendre perceptibles des dynamiques largement invisibles. Il repose sur la création d'un collectif sous la modalité de relations interpersonnelles qui se créent et qui font que de la familiarité est produite petit à petit à la

fois sur le sujet qui occupe les acteurs (la biodiversité via la réalisation d'un inventaire par le biais de fiches ou encore la consommation durable via la délibération sur des BEE (Budget Energie Environnement<sup>3</sup>)) et sur le groupe lui-même en tant qu'il manifeste la naissance d'un engagement qui n'était pas acquis d'avance. Ici les objets intermédiaires importent aux auteurs dans la mesure où ils encouragent/confortent les participant(e)s à faire confiance à certaines modalités qui les relient à l'environnement : le fait d'exercer leurs sens en situation, sur le terrain, pour les inventaires ou le fait de faire partie d'une même communauté biologique<sup>4</sup> pour les BEE. Bref, comme le disent les auteurs, il s'agit de deux dispositifs qui participent à « partager une commune humanité », que cela soit face aux menaces de la biodiversité, ou à celles – plus diffuses et quelquefois difficilement perceptibles – des pollutions atmosphériques.

Enfin, les chapitres 8 et 9 élargissent utilement la problématique des objets intermédiaires à celle des concepts intermédiaires. Abordé dans certaines contributions précédentes (notamment par Marc Mormont, Bernard Hubert et Hélène Brives), l'argument selon lequel l'action collective peut également reposer sur tout un travail de négociation ou d'opérationnalisation d'idées diffuses et caractérisées par leur incomplétude (la notion de développement durable, de développement rural intégré, etc.) se voit ici traité de plein droit par le biais de deux contributions importantes : celle qui traite de la restauration d'un lac et celle qui relate la requalification inédite de différentes zones humides. Dans les deux cas, les auteurs montrent l'importance – comme pour le cas des objets intermédiaires – de décrire la naissance de concepts transitoires qui vont permettre de produire une initiation (ou un renouvellement) de l'action. Sans amoindrir la question des objets intermédiaires, les concepts intermédiaires viennent plutôt l'enrichir.

Telles sont les intentions de Bernard Hubert et Régine Teulier dans leur contribution intitulée « *Des concepts intermédiaires pour la conception collective. Les situations d'action collective avec acteurs hétérogènes* ». Leur étude de cas sur la restauration écologique du lac de Grand-Lieu en Loire Atlantique invite à lier les questions environnementales à celles du développement durable en faisant entrer dans le travail de conceptualisation (ici des *concepts intermédiaires pour la conception* - CIC) les dimensions temporelle et spatiale d'une

---

<sup>3</sup> Il s'agit d'un « bilan chiffré et personnalisé qui fournit une analyse de la consommation notamment énergétique d'un ménage en fonction du type d'habitat ou de la composition de la famille et en décomposant l'information par équipement et par fonction ».

<sup>4</sup> Certains (écologues) parleraient volontiers, dans ce cas, de communautés biotiques.

part, et de recherche de robustesse à la fois sociale et naturelle d'autre part,. Ainsi, c'est au travers des tâtonnements et des tentatives d'entraver le long processus d'eutrophisation progressive du lac que s'imposent les questions d'échelles de temps et d'espace obligeant les protagonistes de sa gestion à réaliser des détours par la confection de différents scénarii. Le travail de conceptualisation (qui est conçu par les auteurs sur le même registre qu'un travail de conception) montre bien que la juste superposition d'un espace physique avec un espace conceptuel aide à rendre justice aux différents repères ou prises forgées par les différents acteurs du lac et d'assurer par là la légitimité de leur engagement. Le concept intermédiaire de « hauteur d'eau de printemps » va émerger progressivement du travail de négociation et va participer à la construction d'un « espace commun de problème ». Il a ainsi pour caractéristique de servir de réceptacle à plusieurs visions, à plusieurs projets sur le même objet bio-physique (le lac). Ce dernier est « vu » de plusieurs manières selon les univers d'actions correspondants : les agriculteurs auront tendance à percevoir le niveau d'eau à travers la surface herbagère disponible, les pêcheurs au travers de la transparence de l'eau et la repopulation des poissons en fonction des courants, les éleveurs en termes de poussée d'herbe et de surface de prairie inondable « découverte » (pour le pâturage). Bien moins contraignant que la nécessité d'aboutir à une représentation partagée du lac, le concept intermédiaire pour la conception permet la coexistence d'une multitude de sens attachés à une même ressource. Comme le font remarquer les auteurs : « le concept [intermédiaire] n'a pas de vocation à « représenter », de ce fait, son adéquation à ce qu'il représente, de même que l'adéquation des différentes représentations entre elles ne se pose pas. En particulier, il n'a pas besoin d'être « partagé » puisque chaque univers a sa propre cohérence, dans lequel le concept intermédiaire prend un sens différent ». La hauteur d'eau devient le critère (mesurable) à partir duquel la politique de gestion du lac va pouvoir être définie et au travers de laquelle les différentes visions du monde vont pouvoir dialoguer. Elle définit un espace commun de problème sur lequel la conception d'objets intermédiaires peut venir s'articuler (instruments de mesure, rapports d'évaluation, etc.).

Le dernier chapitre écrit par Patrick Steyaert partage à la fois la visée méthodologique, la localisation et le type d'écosystème avec les contributeurs précédents. Mais son témoignage sur la dynamique qui s'est installée entre les différents protagonistes sur le concept intermédiaire est différent. Ainsi, dans son chapitre intitulé « *Usage des concepts intermédiaires en tant qu'outils producteurs de sens pour la gestion environnementale : une étude de cas sur les zones humides côtières en France* », P. Steyaert fait état de son expérience sur la mise

### *Synopsis Écologisation*

en gestion des marais de Rochefort. Comment un concept (scientifique) peut changer la conception d'une série d'acteurs face à une situation de blocage classiquement posée c'est-à-dire entre une politique de préservation définie au niveau européen et national (une directive européenne) et des acteurs locaux coalisés, mais pour des raisons très différentes ? Telle est la question que se pose l'auteur. Ce qui est intéressant ici c'est que les questions d'échelles de temps et d'espace – si importantes dans les questions environnementales – se voient ici traitées explicitement au travers de techniques de zonage qui se veulent innovantes (notamment en cumulant des critères tantôt génériques, tantôt locaux) pour la gestion de la nature (programme Natura 2000). Cette nouvelle grille d'analyse à des fins de classement des zones, par l'ouverture qu'elle rend possible par rapport à l'ancienne classification et par sa mise en circulation parmi les différents acteurs, va révéler une série d'interdépendances entre eux. Le concept PEEW (pour « Potential, Existent and Effective Wetland ») va ainsi servir de médiateur entre une exigence administrative de classement et des intérêts d'acteurs hétérogènes qui s'approprient le territoire en accord avec la caractéristique du milieu que l'on a protégé (une zone humide). Contrairement à une tierce personne jouant un travail important de médiation (tel que cela a pu être observé dans différentes contributions de cet ouvrage), l'auteur fut largement dépossédé de tout le travail de reconceptualisation permettant le déblocage de la situation. Initiateur d'un mouvement par la proposition au collectif de gestion d'un découpage d'expert, les développements et réappropriations de cette conceptualisation de zonage lui ont largement échappé. Or, c'est précisément cette flexibilité donnée à ce découpage initial qui a permis de le rendre adéquat pour l'ajustement progressif des différentes visions du monde.